
**Technologies de l'information —
Dispositions de claviers
bureautiques —**

**Partie 11:
Fonctionnalité des touches mortes et
répertoires de caractères entrés par
touches mortes**

Information technology — Keyboard layouts for office systems —

*Part 11: Functionality of dead keys and repertoires of characters
entered by dead keys*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/IEC 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Conformité	1
3 Références normatives	1
4 Termes et définitions	1
5 Fonctionnalité des touches mortes et relation avec les « diacritiques » tels que définis dans l'ISO/IEC 10646	2
5.1 Manipulation des touches mortes dans des environnements utilisant l'ISO/IEC 10646	2
5.2 Combinaisons de touches mortes avec le caractère espace	3
5.3 Combinaisons de touches mortes avec d'autres caractères, produisant des caractères particuliers	4

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](#).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/IEC JTC1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 35, *Interfaces utilisateur*.

L'ISO/IEC 9995 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Dispositions de claviers bureautiques*:

- *Partie 1: Principes généraux pour la disposition des claviers*
- *Partie 2: Module alphanumérique*
- *Partie 3: Dispositions complémentaires de la zone alphanumérique du module alphanumérique*
- *Partie 4: Module numérique*
- *Partie 5: Module d'édition et de fonctions*
- *Partie 7: Symboles employés pour la représentation de fonctions*
- *Partie 8: Affectation de lettres aux touches d'un pavé numérique*
- *Partie 9: Dispositions de claviers multilingues et multi-écritures*
- *Partie 10: Symboles et méthodes conventionnelles pour représenter sur claviers et dans la documentation des caractères graphiques non reconnaissables de manière univoque par leur glyphe*
- *Partie 11: Fonctionnalité des touches mortes et répertoires de caractères entrés par touches mortes*

La partie suivante a été annulée et le contenu a été inclus dans l'ISO/IEC 9995-5:

- *Partie 6: Module de fonctions*

Technologies de l'information — Dispositions de claviers bureautiques —

Partie 11: Fonctionnalité des touches mortes et répertoires de caractères entrés par touches mortes

1 Domaine d'application

Dans le domaine d'application général décrit l'ISO/IEC 9995, la présente partie de l'ISO/IEC 9995 définit la fonctionnalité des touches mortes et les répertoires de caractères saisis à l'aide de touches mortes (voir [Article 5](#)).

La présente partie de l'ISO/IEC 9995 est principalement destinée aux applications de traitement de texte.

2 Conformité

La disposition d'un clavier est conforme à la présente partie de l'ISO/IEC 9995 si elle contient des touches mortes et si chaque touche morte contenue dans cette disposition fonctionne comme décrit à [l'Article 5](#). La conformité au contenu des [Tableaux 1](#) et [2](#) n'est nécessaire que pour les touches mortes réellement contenues dans la disposition du clavier.

3 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/IEC 9995-1, *Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique — Partie 1: Principes généraux pour la disposition des claviers*

ISO/IEC 10646, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés (JUC)*

4 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO/IEC 9995, les termes et définitions donnés dans l'ISO/IEC 9995-1 s'appliquent.

En outre, les termes et définitions suivants s'appliquent.

4.1

touche morte

touche qui, lorsqu'elle est actionnée, produit (en fonction du groupe et du niveau actuellement actifs) un caractère graphique spécifique mais ne modifie pas la position active.

Note 1 à l'article: Lorsqu'une touche n'agit pas comme une touche morte avec toutes les combinaisons possibles de groupes/niveaux d'une disposition spécifique d'un clavier, on dit qu'elle «agit comme une touche morte» à la condition préalable qu'une combinaison groupe/niveau soit active lorsqu'elle agit conformément à la définition d'une «touche morte» donnée ici.